

# LA GUERRE CONTRE LE TERRORISME



## UNE ARME DE DESTRUCTION MASSIVE

L'IRAK  
SOUS OCCUPATION

LES MESURES  
ANTITERRORISTES

LA CONQUÊTE  
DU MONDE

ET LE CANADA  
DANS TOUT CELA?



LE COLLECTIF  
**ÉCHEC à la GUERRE**

Ce dossier a été produit par le *Collectif Échec à la Guerre* avec la contribution de militantes et de militants du Regroupement de l'Outaouais contre la guerre (ROCG) et des coalitions Québec-Irak/Québec-Palestine de Québec.

#### RECHERCHE ET RÉDACTION

Françoise Breault, Francine Dumas,  
Emmanuel Dupont, Martine Eloy,  
Mary Foster, Raymond Legault

#### RÉVISION

Bernard Gauvin, Suzanne Loïselle

#### TRADUCTION

Hugo Hardy, Dominique Peschard,  
Karine Peschard

#### DESSINS ET ILLUSTRATIONS

Christian Robert De Massy,  
Alejandro Peschard

#### PHOTOS

Renaude Grégoire, Ehab Lotayef, Robert Turcotte  
(Retouches : Christian Bourget, Lucie Huart)

#### INFOGRAPHIE

Siham Barakat, Communications Vivace

#### IMPRIMERIE

Payette et Simms inc.

Le *Collectif Échec à la guerre* est une vaste coalition montréalaise de plus de 200 groupes de tous les secteurs de la société québécoise qui se sont unis à compter de novembre 2002 pour s'opposer à la guerre en Irak. Depuis le printemps 2003, le Collectif continue à travailler en vue de s'opposer à la guerre, aux visées de domination du gouvernement des E-U et à toute participation canadienne, directe ou indirecte, à des politiques d'agression.

Pour commander des exemplaires :  
info@echecalaguerre.org

Mars 2004

# IL Y A PÉRIL EN NOTRE DEMEURE, LA TERRE

À l'hiver 2003, des manifestations d'une ampleur sans précédent ont traduit une réaction planétaire d'inquiétude et d'indignation face à l'agression ouverte des États-Unis et de quelques alliés contre l'Irak. À tel point que le *New York Times* a alors parlé de l'opinion publique mondiale comme de la « seconde super-puissance ».

Pendant la dernière année, la plupart des coalitions qui avaient organisé ces grands événements ont continué leur travail d'information et de mobilisation... mais la « seconde super-puissance » ne s'est plus manifestée... Pour des raisons assez faciles à comprendre. Moindre urgence apparente, « la guerre est finie, pourquoi manifester? ». Sentiment d'impuissance, « cela a donné quoi? ». Mais, plus fondamentalement, la réalité toute crue n'a été présentée que très brièvement par les grands média. Plusieurs écrans de fumée – la libération de l'Irak, le besoin d'y rétablir la sécurité, la capture de Saddam, mais surtout la soi-disant reconstruction – sont venus brouiller la nouvelle donnée centrale : les troupes étrangères en Irak sont des forces d'occupation, à propos desquelles le peuple irakien n'entretient d'ailleurs aucune illusion.

Mais la guerre – celle qui a été proclamée par les maîtres du monde au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 – est bien loin d'être finie.

*Elle est différente de la Guerre du Golfe dans la mesure où elle n'aura peut-être jamais de fin, du moins pas de notre vivant.*

Dick Cheney, vice-président des États-Unis, 19 octobre 2001.

La guerre « contre le terrorisme ». Celle qui a servi de prétexte à l'invasion et à l'occupation de l'Afghanistan, puis de l'Irak, et qui menace d'autres pays; celle qui a servi de prétexte à l'adoption de lois « antiterroristes » dont l'application balaie déjà certains de nos droits fondamentaux; celle qui sert de prétexte au détournement massif des fonds publics vers l'armée et la surveillance des citoyens. Cette guerre qui dicte maintenant l'agenda planétaire post-11 septembre, que le gouvernement canadien semble vouloir suivre à la lettre. Car il n'y a pas que Bush et Blair qui ont menti. Quand, après avoir tergiversé pendant des mois, le premier ministre Jean Chrétien a annoncé que le Canada ne participerait pas à la guerre contre l'Irak, il mentait lui aussi. Dans les faits, après l'Angleterre et l'Australie, c'est vraisemblablement le Canada qui a le plus contribué à cette guerre!

Dans ce document, nous examinons les résultats de la « guerre contre le terrorisme » jusqu'à présent, ainsi que les enjeux stratégiques et politiques qui ont mené à sa proclamation. Il s'en dégage deux grandes conclusions. D'une part, qu'il s'agit d'une supercherie pour masquer la poussée finale de conquête de l'empire étasunien sur la planète. Et d'autre part, que cette poussée représente la plus grave menace pour les droits et la sécurité de toute l'espèce humaine.

La menace n'est pas si grave? Lisez et jugez par vous-mêmes. Sommes-nous impuissants? Nous ne le croyons pas. Mais il est urgent que nous résistions, tous et toutes ensemble, pour faire échec à ce programme de domination et de destruction. ■

*La lutte contre le terrorisme planétaire est différente de toutes les autres guerres de notre histoire. Elle sera menée sur de nombreux fronts et pendant une période prolongée contre un ennemi fuyant.*

George W. Bush, 14 septembre 2001.

# L'INVASION ET L'OCCUPATION DE L'IRAK

*Avec Saddam Hussein, tu ne peux pas dire n'importe quoi, tu n'es pas libre de donner ton opinion. Si tu le fais, tu es mort. Les Américains eux te laissent dire ce que tu veux, mais en fin de compte, ils font ce qu'ils veulent. (...) Le résultat est le même pour nous : chacun d'eux fait ce qu'il voulait faire.*

Hithem, ancien soldat, Bagdad, septembre 2003.

## CAMPAGNES DE RELATIONS PUBLIQUES ET RÉALITÉ

Après le 11 septembre 2001, les préparatifs en vue d'une invasion en Irak se sont intensifiés et, un an et demi plus tard, la guerre a été déclarée. Les envahisseurs ne se sont pas enflammés des règles de droit international et ont simplement affirmé que les règles normales ne s'appliquaient pas, étant donné la gravité de la menace potentielle.

*Toute la question tournait autour de comment s'y prendre. Le ton était celui-ci, le président disant 'trouvez-moi une manière de faire ça'.*

Paul O'Neill, ex-secrétaire au Trésor des États-Unis, à propos de la planification de l'invasion de l'Irak commencée dès l'arrivée au pouvoir de George W. Bush, bien avant le 11 septembre 2001.

Le prétexte de la « guerre préventive » était triple : le régime possédait des armes de destruction massive dont il pourrait faire usage; Hussein soutenait le réseau Al Qaïda, un ennemi des États-Unis; et le peuple d'Irak voulait être libéré. Les deux premiers arguments n'ont jamais été crédibles. L'ancien secrétaire au Trésor Paul O'Neill confiait : « Durant les 23 mois où j'y étais [à la Maison Blanche], je n'ai jamais rien vu que je qualifierais de preuve d'armes de destruction massive ». <sup>1</sup> Et bien sûr, l'occupant a été incapable de fournir quelque preuve que ce soit. David Kay, qui était à la tête d'une équipe d'enquête pour les États-Unis, affirmait qu'« il s'avère que nous nous sommes tous trompés » <sup>2</sup>. De même, les allégations de liens avec Al Qaïda n'ont reçu aucune confirmation <sup>3</sup>.

Le chef du gouvernement irakien était indubitablement un dictateur détesté et répressif. Ce qui n'était pas vrai, en revanche, c'est que l'invasion était motivée par un désir de libérer le peuple irakien. Il est important de rappeler que le gouvernement américain a longtemps appuyé Hussein, y

compris à l'époque où les pires atrocités contre la population kurde ont été commises. L'appui à Saddam a été suivi d'une décennie de guerre et de sanctions économiques pendant laquelle la souffrance des Irakiens était considérée comme une conséquence malencontreuse, mais acceptable, des stratégies géopolitiques des leaders occidentaux. Les États-Unis et leurs alliés, incluant le Canada, ont détruit des vies et une grande partie des infrastructures de l'Irak pendant la Guerre du Golfe de 1991; l'utilisation de munitions à l'uranium appauvri, en particulier, a entraîné son lot de cancers et des malformations congénitales. Le bombardement du pays par les forces américaines et britanniques s'est poursuivi pendant douze ans, principalement dans le Sud. Les sanctions économiques, mises en place par les Nations Unies et auxquelles le Canada participait, ont rendu impossible la réparation des infrastructures essentielles. Les systèmes de santé et d'éducation en ont souffert. Deux coordonnateurs du Programme humanitaire de l'ONU ont quitté successivement leur poste en signe de protestation. En 1999, un rapport de l'UNICEF évaluait que les sanctions étaient responsables de la mort de 500 000 enfants irakiens de moins de cinq ans.

## DÉTRUIRE POUR RECONSTRUIRE

Le bilan de l'invasion et de l'occupation de l'Irak n'est guère plus reluisant. En février, on dénombrait au moins 10 000 civils irakiens morts depuis le début de l'invasion, en plus d'un nombre inconnu de soldats <sup>4</sup>. Plus nombreux encore sont ceux qui ont souffert de blessures graves et de traumatismes. Le manque d'eau potable et d'installations sanitaires, de même que la pauvreté, la



malnutrition et la désorganisation des services sociaux, ont possiblement contribué à des dizaines de milliers d'autres morts. Des maisons, des édifices publics et des infrastructures essentielles ont été détruits. L'invasion a causé de lourds dommages environnementaux aux terres agricoles et aux fragiles écosystèmes désertiques, et a pollué le sol, la mer, les rivières et l'atmosphère <sup>5</sup>.

Dix mois après le début de l'invasion, les services de base, comme le téléphone, l'essence, le traitement des eaux, les systèmes d'égouts, l'électricité et même la collecte des ordures, n'ont pas été remis en état dans l'Irak « libéré ». L'imposant secteur public, qui employait un tiers de la population avant l'invasion, reste, pour l'essentiel, paralysé. Le chômage est écrasant — les estimations se situent entre 8,5 et 12 millions de sans-emploi, soit un taux de chômage de 60 %. Le niveau de sécurité est minimal, et beaucoup de femmes sont terrorisées par les nombreux cas de viols rapportés. L'accès aux médicaments est limité et les écoles sont en très mauvais état. ►

## NOTES

1. AFP, 13 janvier 2004.
2. Washington Post, 28 janvier 2004.
3. Voir « WMD in Iraq », reportage du Carnegie Endowment for International Peace, janvier 2004.
4. Voir « Iraq Body Count », [www.iraqbodycount.org](http://www.iraqbodycount.org).
5. Medact, *Continuing Collateral Damage: the health and environmental costs of war on Iraq*, novembre 2003.

À la fin février 2004, le coût financier direct, pour le contribuable américain, de l'ensemble de l'opération était estimé à 103,5 milliards <sup>6</sup>. Une partie de ce coût a été siphonnée directement dans la poche de compagnies qui ont des liens personnels avec l'administration américaine, comme le fournisseur de matériel militaire et d'infrastructures pétrolières Halliburton.

Les contrats de reconstruction ont été attribués en fonction des intérêts stratégiques des États-Unis et des grandes entreprises américaines et d'une logique accordant la primauté absolue aux lois du marché <sup>7</sup>. Bearing Point, une firme de consultation américaine, engagée pour élaborer de nouvelles règles de commerce, d'affaires et d'investissement en Irak, est un bon exemple de ceci. La mise en œuvre de règles économiques pour la société irakienne est vue, non pas comme une question de choix démocratique, mais comme un problème technique qui peut être confié à une compagnie privée étrangère qui détiendrait un savoir incontestable. De même, des firmes américaines se sont vues accorder des contrats pour mettre en place un réseau médiatique (Harris Corporation), élaborer des mécanismes de gestion locale des affaires publiques (Research Triangle Institute) et réformer les systèmes d'éducation (Creative Associates International) et de santé (Abt Associates). Enfin, Dyncorp, une firme de mercenaires impliquée dans des crimes sexuels et un réseau de prostitution en Bosnie, s'est vue confier le mandat de réorganiser les services de police. Des domaines-clés de la vie publique irakienne sont donc en train d'être restructurés par des compagnies privées étrangères.

Un autre exemple est fourni par Bechtel, une compagnie rendue très impopulaire par ses efforts antérieurs pour privatiser l'eau en Bolivie. Celle-ci a reçu un premier contrat de 680 millions (auquel s'est ajouté 350 millions) en 2003 et un deuxième contrat de 1,8 milliards en 2004 pour superviser les réparations d'urgence des systèmes d'électricité, d'eau et d'égouts, des ports et des aéroports, des écoles, des hôpitaux, des édifices gouvernementaux et des routes en Irak. Bechtel, de concert avec les autres firmes américaines présentes en Irak, assure la protection des intérêts américains à long terme en Irak et dans la région. Elle institue des normes de réglementation américaines, assurant la dépendance du pays à l'égard du matériel américain et établissant des relations commerciales avec des firmes américaines ou alliées. Bien que l'administration Bush ait récemment fait mine d'ouvrir la négociation des contrats à tous, les principaux contrats ont tous été attribués à des entreprises américaines et les contrats de sous-traitance à ses alliés régionaux.

Les décrets directs de l'Autorité provisoire de la coalition (CPA) sont encore plus scandaleux. Peu de temps après l'invasion, les frais

d'importation ont été suspendus et, à la fin de 2003, ils ont été remplacés par un taux uniforme de 5 %, avec des exemptions pour les marchandises en lien avec la reconstruction et l'occupation. Cette pratique a eu pour effet de supprimer la protection des producteurs locaux, déjà malmenés par la guerre, qui ont été incapables de concurrencer les produits d'importation. Les exemptions favorisent les importateurs qui ont des contrats américains de reconstruction, leur permettant, dès le départ, d'assurer une part du marché. De même, l'Arrêté 37 établit un impôt uniforme en vertu duquel toutes les personnes et toutes les entreprises — des plus riches aux plus pauvres — ne paieront pas plus de 15 % de leurs revenus; encore une fois, les activités liées à la reconstruction et à l'occupation ont toutes été exemptées d'impôt jusqu'à la fin de 2003. L'Arrêté 39, davantage connu, permet le contrôle complet des entreprises et des ressources irakiennes par des intérêts étrangers et supprime les barrières au rapatriement des profits réalisés sur ces investissements. Ce décret aura des répercussions majeures, dont la moindre n'est pas d'ouvrir la porte à l'intrusion, et éventuellement à la domination, des banques étrangères dans le secteur financier irakien. Cette intrusion pourrait gravement restreindre l'autonomie future de l'Irak.

The Economist décrit de telles mesures comme un « rêve capitaliste », mais les experts juridiques, eux, les qualifient d'« illégales ». En vertu du principe selon lequel un peuple devrait être maître de son avenir, le droit international impose certaines restrictions aux forces d'occupation, dont le respect des lois en vigueur dans le pays, « sauf en cas d'empêchement absolu ». Or, de nombreuses modifications structurelles ont déjà été introduites. Parmi celles-ci, notons les privatisations, la dépendance aux contrats et aux intérêts étrangers des États-Unis et de leurs alliés ainsi que la dette (des pays donateurs, réunis à Madrid à l'été 2003, ont promis 33 milliards en aide et, de manière significative, en prêts). Enfin, des démarches ont été entreprises pour que l'Irak devienne membre de l'OMC, et un prêt du FMI a été garanti; deux autres mesures qui placent les Irakiens sous l'empire de l'économie globale dominée par l'Occident. Lorsque les forces d'occupation quitteront éventuellement l'Irak, elles laisseront derrière elles un lourd héritage difficile à inverser.



Les desseins de l'administration Bush sont compromis par une communauté d'affaires internationale réticente à investir dans une situation aussi instable et peu sûre, et, bien entendu, par une résistance irakienne forte et croissante. Ce dont Bush a besoin, c'est d'un gouvernement irakien qui paraît légitime mais qui lui permet de garder le contrôle suffisamment longtemps pour consolider les changements. D'où l'idée du transfert du pouvoir à un gouvernement nommé en juin. Les élections de juin exigées par l'influent leader chiite Al-Sistani et les élections locales immédiates réclamées par un autre leader chiite, Moqtada Sadr, ne leur garantiraient pas le gouvernement accommodant dont ils ont besoin.

## RÉPRESSION ET RÉSISTANCE

Des mesures de répression directe sont déjà appliquées, dont notamment les tactiques habituelles d'occupation : couvre-feux, postes de contrôle, perquisitions à domicile, arrestations dans les quartiers, détentions, châtiments collectifs. On estime à 12 800 le nombre de personnes détenues par les forces américaines sans accusation ou sans accès à un avocat, dont certaines depuis le début de l'occupation.

De plus, des médias ont été fermés suite à l'Avis public numéro un (Public Notice Number One) du CPA, qui interdit « les déclarations et les écrits incitant au désordre civil, à l'émeute ou à l'endommagement de biens <sup>8</sup> ». En vertu de l'Arrêté 19, les manifestations et les rassemblements publics sont limités et requièrent des autorisations <sup>9</sup>. En juin, un « Avis public sur l'association en milieu de travail » <sup>10</sup> a annoncé que les lois de l'ère Saddam interdisant la syndicalisation du secteur public seraient maintenues. À la fin de l'automne, on est allé encore plus loin en

arrétant, à Bagdad, les dirigeants de la Fédération irakienne des syndicats et de l'Union des sans-emploi. L'espace politique se referme également pour les organisations non gouvernementales (ONG) avec les contrôles instaurés par l'Arrêté 45, une mesure dénoncée par plusieurs ONG internationales comme étant un obstacle grave qui viole le droit à la liberté d'association.

Selon les estimations du CPA, il y a eu en moyenne 17 attaques par jour contre les forces de l'occupation jusqu'en janvier. En outre, il y a eu des menaces de mort à l'endroit de personnes travaillant avec l'occupant. On rapporte de nombreuses désertions au sein de la nouvelle armée irakienne, et la police irakienne s'est souvent montrée assez peu enthousiaste lorsqu'appelée à intervenir du côté des forces d'occupation contre son propre peuple. Les nombreuses manifestations de colère sont devenues une réalité quotidienne à Bagdad et ailleurs. Contrairement aux rapports officiels, ces histoires brossent le tableau d'une société et d'une force de travail en train de devenir ingouvernables.

Moins bien médiatisées sont les démarches d'une résistance populaire croissante visant à reprendre le contrôle de son propre avenir. Des rapports indépendants, éparpillés, parlent pourtant de tentatives d'organiser des grèves pour exiger des droits dans les camps de détention, de squatteurs prenant possession d'édifices gouvernementaux vides, d'un village s'organisant pour installer son propre réseau d'aqueduc et d'un mouvement récent à Najaf, Nasiriyya et Al Garraf, qui réclamait l'expulsion des maires désignés et la tenue immédiate d'élections municipales. C'est peut-être là qu'il y a le plus d'espoir. ■

## NOTES

6. Voir [costofwar.com](http://costofwar.com).

7. Voir [www.export.gov/iraq/contracts/contracts03.html](http://www.export.gov/iraq/contracts/contracts03.html) et [www.export.gov/iraq/contracts/contracts04.html](http://www.export.gov/iraq/contracts/contracts04.html).

8. Voir [www.cpa-iraq.org/regulations/PN1.pdf](http://www.cpa-iraq.org/regulations/PN1.pdf).

9. Voir [www.cpa-iraq.org/regulations/CPAORD19FrdmAssembly.pdf](http://www.cpa-iraq.org/regulations/CPAORD19FrdmAssembly.pdf).

10. Public Notice on Organisation in the Workplace, voir [www.cpa-iraq.org/regulations/PN2.pdf](http://www.cpa-iraq.org/regulations/PN2.pdf).

# AFGHANISTAN : GUERRE ET OCCUPATION

*Jusqu'en juillet 2001, le gouvernement des États-Unis considérait le régime des Talibans comme une source de stabilité en Asie centrale qui permettrait la construction de pipelines, traversant l'Afghanistan et le Pakistan, pour amener le pétrole et le gaz naturel du Turkménistan, de l'Ouzbékistan et du Kazakhstan vers l'Océan indien. Mais, face au refus des Talibans d'accepter les conditions des États-Unis, les représentants étasuniens leur ont dit : 'ou bien vous acceptez notre offre d'un tapis d'or, ou bien nous vous enterrons sous un tapis de bombes' (Inter Press Service, 15 novembre, 2001).*

Michael Meacher, ex-ministre britannique de l'environnement<sup>1</sup>.

Dès le 7 octobre 2001, le gouvernement Bush attaqua l'Afghanistan en invoquant à tort le droit à la légitime défense. En effet, la notion de légitime défense ne s'applique qu'aux situations d'agressions en cours ou imminentes et n'a rien à voir avec le fait de « se rendre justice soi-même ».

À l'encontre de l'opinion internationale<sup>2</sup>, l'administration Bush refusa de discuter des offres d'extradition faites par les Talibans. La campagne de bombardements toucha souvent des aires densément peuplées, alors que l'offensive au sol fut menée principalement par des seigneurs de guerre alliés aux États-Unis. Suite aux bombardements, des centaines de milliers de personnes avaient fui et s'étaient retrouvées dans des camps aux conditions lamentables. En mars 2002, le décompte des morts civiles s'élevait à plus de 3 000.

## UN RÉGIME NÉOCOLONIAL

L'émissaire spécial des États-Unis pour établir une nouvelle administration en Afghanistan, Zalmay Khalilzad est membre du Conseil national de sécurité. Il est également un ex-conseiller d'Unocal, une grande compagnie texane qui l'avait chargé, en 1997, de l'analyse de risques pour son pipeline gazier à travers l'Afghanistan.

Zalmay Khalilzad possède aussi la double citoyenneté afghane et étasunienne. Une distinction qu'il partage avec les ministres de l'intérieur, des finances, de l'information et de la culture, de l'enseignement supérieur, et de l'environnement et de l'irrigation du nouveau cabinet afghan. Sans compter l'un des quatre vice-présidents, le gouverneur de la banque centrale, le chef de cabinet du président et le nouveau président, Hamid Karzai, lui-même. Ce dernier est aussi un ex-conseiller de haut niveau d'Unocal. Sa sécurité personnelle est assurée par la compagnie DynCorp, basée en Virginie, qui fournit des services de protection aux employés du Département d'État des États-Unis à travers le monde.

## UNE SITUATION DÉSASTREUSE

Deux ans et demi après l'invasion, l'autorité du président Karzai ne dépasse guère les limites de Kaboul. En dehors de la capitale, les anciens

seigneurs de guerre – dont des criminels notoires – règnent à nouveau en maîtres. Lors de sa visite en Afghanistan en décembre 2003, le secrétaire à la Défense des États-Unis, Donald Rumsfeld, a eu des rencontres communes avec Karzai et ces seigneurs de guerre, dont certains font partie du cabinet.

Selon le rapport du Bureau des Nations Unies sur les drogues et le crime de l'année 2003, la production d'opium et d'héroïne a repris à tel point que l'Afghanistan est responsable de 76 % de la production mondiale. En 2003, plusieurs lois affectant négativement la situation des femmes ont été adoptées : interdiction d'aller à l'école secondaire pour les femmes mariées (rétablissement de la loi de 1970), interdiction des classes mixtes, limitations au droit de voyager, interdiction de chanter en public, etc.

Mais pour l'entourage du président Bush, l'essentiel est sans doute ceci : le 27 décembre 2002, la plus importante entente économique du nouveau gouvernement afghan était signée avec le Turkménistan et le Pakistan : un projet de pipeline gazier de 3,2 milliards.

## LES TROUPES CANADIENNES : FORCES D'OCCUPATION

Il y a environ 11 500 soldats sous commandement direct des États-Unis en Afghanistan. Concentrée à Kaboul, il y a en plus la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan (ISAF) de l'OTAN, dont les effectifs d'environ 5 700 soldats sont présentement sous commandement canadien. Le Canada fournit de loin le plus important contingent de l'ISAF, soit environ 2 000 soldats.

En somme, une invasion illégitime a renversé le gouvernement d'Afghanistan et l'occupation militaire qui s'ensuit vise à mettre en place un régime totalement soumis aux intérêts des États-Unis. Au-delà des dépliants en couleur illustrant des soldats canadiens distribuant des tablettes de papier dans les écoles, c'est à cette mission que les troupes canadiennes participent en Afghanistan. ■

## NOTES

1. The Guardian, 6 septembre 2003. Michael Meacher a été ministre de l'environnement du gouvernement Blair de mai 1997 à juin 2003.

2. À la fin du mois de septembre 2001, un sondage Gallup international indiquait que l'opinion mondiale était largement opposée à une attaque. Les résultats ne furent pas diffusés aux États-Unis.

# LES MESURES « ANTITERRORISTES »

Le Président Bush insiste sur le fait que les guerres en Afghanistan et en Irak ne sont qu'un jalon d'une guerre beaucoup plus large contre le terrorisme à l'échelle mondiale. Les États-Unis ont lancé une lutte à finir contre ce qu'ils nomment « l'axe du mal ». Le mal se trouve incarné par certains « pays voyous » bien sûr, mais il s'infiltré aussi sournoisement dans chacun de nos pays. En fait, suite au 11 septembre, c'est au monde entier que le gouvernement Bush a déclaré la guerre.

*Ceux qui acceptent d'abandonner les fondements de la liberté pour un peu de sécurité temporaire ne méritent ni la liberté ni la sécurité.*

Benjamin Franklin, lettre à Josiah Quincy, 11 septembre 1773.

## LE 11 SEPTEMBRE : UN PRÉTEXTE UTILE

Nous avons vu apparaître, au cours des années qui ont suivi le 11 septembre, une série de mesures et de lois antiterroristes dans un grand nombre de pays autour du monde. Il est important de savoir que plusieurs de ces mesures avaient été initiées bien avant le 11 septembre. Toutefois, soulevant une trop vive opposition, elles étaient restées lettre morte. Puis, dans le climat de peur qui a suivi l'attaque du World Trade Center, elles ont finalement été adoptées. Un exemple probant est le projet de la Convention contre la cybercriminalité qui avait été lancé au milieu des années 90 par les États-Unis et les pays de l'Union européenne. Cette Convention a pour objet la surveillance policière du courrier électronique, de la circulation sur Internet ainsi que de l'utilisation des divers systèmes informatiques par tous les citoyens des pays signataires de la convention. Selon certains observateurs, les négociations entre les États étaient vouées à l'impasse... puis le projet a été relancé et adopté par plus de 30 pays, dont le Canada, le 23 novembre 2001!

Toutefois, même si certains projets étaient en gestation, il n'est pas moins vrai que le 11 septembre a été le déclencheur d'une vague

sans précédent de dispositions répressives que les États ont adoptées à la hâte et dont la mise en place se poursuit encore aujourd'hui. Profitant d'un climat de peur et d'insécurité, d'ailleurs souvent sciemment entretenu, les gouvernements ont étendu considérablement les pouvoirs des forces policières et leur ont confié la mise en oeuvre de vastes systèmes de surveillance.<sup>1</sup> Dans l'expression « guerre au terrorisme », le choix du mot « guerre » n'est pas innocent. Car c'est au nom de l'état de « guerre » que l'on peut justifier la suspension ou la restriction des libertés civiles et des droits fondamentaux.

Au cours des dernières années, cette surveillance policière s'est également développée à l'échelle internationale avec des projets tel *Échelon*, un réseau international peu

connu du grand public, qui a une mission de surveillance des communications internationales. Le Canada participe à ce projet par le Centre de la sécurité des télécommunications (CST). Cette surveillance policière s'accroît également par le biais du monstrueux projet du Pentagone *Total Information Awareness*, censé colliger quelques dizaines de pages d'informations sur chacun des 6,2 milliards d'habitants de la planète. Il y a matière à inquiétude lorsqu'on sait que c'est Lockheed-Martin, le plus gros contracteur du Pentagone, qui a eu le contrat de Statistiques Canada pour le prochain recensement canadien.

Parmi les mesures récentes qui portent le plus atteinte aux libertés civiles, il y a la *Patriot Act* aux États-Unis. Cette loi, qui donne des pouvoirs sans précédents au FBI et au gouvernement fédéral que certains qualifient de dictatoriaux, a été adoptée sans que les membres du Congrès américain n'aient même vu la version modifiée du

projet de loi! En vertu de cette loi, plusieurs milliers de personnes immigrantes ou résidentes permanentes, principalement des communautés arabes, musulmanes ou asiatiques ont été arrêtées et emprisonnées sans accusation. La Cour suprême des États-Unis vient de rejeter l'appel lancé pour connaître l'identité des personnes détenues incommunicado après le 11 septembre. D'après David Cole, professeur de droit à l'université Georgetown, « il s'agit du profilage racial le plus massif depuis l'emprisonnement des Américains d'origine japonaise lors de la Seconde Guerre Mondiale ». Un deuxième projet, le *Domestic Enhancement Security Act*, aussi connu sous le nom de *Patriot Act II*, élargirait encore plus ces pouvoirs. Par exemple, un citoyen participant à une activité légale pourrait, à la limite, être arrêté et amené dans un panier à salade et n'être jamais revu!



Au Canada aussi nous avons assisté au cours des dernières années à l'introduction de toute une panoplie de lois, dont la plus connue est la Loi antiterroriste (C-36), et de mesures telles la mise en place du mégafichier sur les voyageurs internationaux (et bientôt nationaux), ainsi que l'augmentation du recours aux certificats de sécurité, les arrestations préventives lors de manifestations, l'intimidation par des visites à domicile et le profilage racial des communautés arabes et musulmanes. S'ajoute à ceci, à l'étape de projet, l'Accès légal visant à accorder aux corps policiers un accès légalisé aux communications informatiques de tous les citoyens et le projet d'une carte nationale d'identité avec puce et données biométriques. De plus, chaque jour, des ressortissants étrangers (Algériens, Palestiniens et Pakistanais) sont menacés d'expulsion, parfois même vers des pays où ils risquent l'emprisonnement et la mort.

Dans un communiqué émis le 11 septembre 2003, la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH) écrivait que ces mesures antiterroristes liberticides, adoptées un peu partout, avaient changé la donne mondiale. Certains États se servent du prétexte fallacieux de la lutte antiterroriste pour éliminer toute forme d'opposition et de critique du pouvoir. D'ailleurs, Clare Short, ex-ministre du développement international dans le cabinet de Blair, révélait récemment que Kofi Annan lui-même était sous surveillance électronique des services secrets britanniques en janvier 2003. On assiste donc à la criminalisation de la dissidence par l'imposition de restrictions à la liberté d'expression, d'information, de manifestation, d'association, de libre circulation, qui vont à l'encontre du droit international. Un rapport confidentiel révélait en novembre dernier que les militants anti-guerre étaient dans la mire du FBI. Ainsi, aux États-Unis, une religieuse de 74 ans a été arrêtée à l'aéroport alors qu'elle se rendait à une manifestation contre la guerre. Elle était sur une liste de personnes « interdites de voyage ». Une avocate de New York qui a logé une poursuite contre le Patriot Act a subi le même sort. La question s'impose : en quoi ces mesures liberticides visent-elles la sécurité de la population?

#### LE COÛT DE CES MESURES « ANTITERRORISTES »

Les États-Unis ont augmenté le budget des services de renseignement à 40 milliards. Selon les projections, d'ici la fin de la décennie, celui-ci atteindrait 50 milliards. Le budget du gouvernement canadien de 2001 affecte la somme de 7,7 milliards pour la période de 2001-2002 à 2006-2007 à des mesures destinées à protéger les Canadiens, dont 6,5 milliards pour la sécurité.

Mais qu'est-ce qui justifie de tels investissements? Dans un article du Toronto Star, daté du 12 septembre 2003, on rapporte que « sauf pour les quatre ou cinq personnes tuées lors de l'épisode de l'anthrax à l'automne 2001, aucun Américain n'est mort d'un attentat terroriste sur le sol américain depuis le 11 septembre 2001. À travers le monde, au cours des

deux dernières années, le nombre de morts associées à des attentats islamistes se chiffre à 248, dont 50 Américains. Aucun attentat n'a eu lieu sur le territoire canadien ». Les sommes investies et le branle-bas sécuritaire sont sans aucune commune mesure avec la soi-disant menace.

#### UNE VÉRITABLE MENACE OU UN ÉCRAN DE FUMÉE?

Nos gouvernements justifient toutes ces atteintes aux droits les plus fondamentaux par le besoin d'assurer la sécurité de la population. En fait, avec toutes ces mesures, c'est l'insécurité qui augmente. Car, pour se sentir en sécurité, nous devons avant tout avoir l'assurance de pouvoir combler nos besoins fondamentaux – nourriture, eau, logis – et savoir que notre intégrité physique ne sera pas menacée. Comment pouvons-nous être en sécurité lorsque de plus en plus de personnes, à travers le monde, mais également ici même au Canada, sont privées de nourriture, d'eau potable et sont sans abris? Il est intéressant de noter qu'un rapport secret du Pentagone lui-même (!) affirmait qu'au cours des 20 prochaines années les changements climatiques pourraient provoquer d'énormes sécheresses et famines entraînant la mort de millions de personnes à travers le monde. De l'avis des experts qui ont rédigé ce rapport, « la menace que ceci fait peser sur la stabilité mondiale dépasse de loin celle du terrorisme ».<sup>2</sup>

Alors, pourquoi cette insistance exagérée sur la « menace terroriste »? Pourquoi, aux États-Unis en particulier, les codes d'alerte de couleur si médiatisés? Pourquoi leur rehaussement du jaune à l'orange et tant de vols internationaux annulés pendant la période des Fêtes? Les forces du mal seront-elles aussi introuvables que le sont les armes de destruction massive en Irak? ■

*Naturellement, les gens ordinaires ne veulent pas la guerre (...) Que les gens aient droit de parole ou non, on peut toujours les amener à suivre les dirigeants. C'est facile. Il suffit de leur dire qu'ils sont attaqués et d'accuser les pacifistes de manquer de patriotisme et de mettre le pays en danger. Cela fonctionne de la même manière dans tous les pays.*

Hermann Goering, maréchal du Reich sous Hitler, 1946 (traduction libre).

#### NOTES

1. Voir à ce propos le document produit par la Ligue des droits et libertés, Nous ne sommes pas plus en sécurité, Nous sommes moins libres, Janvier 2004, en appui à la campagne, Nos libertés sont notre sécurité.

2. The Observer, *Now the Pentagon tells Bush : Climate Change will Destroy Us*, UK, 22 février 2004.

# OBJECTIF : LA CONQUÊTE DU MONDE

La nouvelle poussée guerrière des États-Unis, en Afghanistan et en Irak, s'inscrit dans une histoire d'expansion de plus d'un siècle. Plus récemment, suite à la dissolution du bloc communiste à la fin des années 80, une autre phase d'expansion s'est ouverte. Celle-ci a connu une accélération marquée à la faveur des attentats du 11 septembre.

## DES PREMIÈRES CONQUÊTES À LA FIN DE LA GUERRE FROIDE

*Le jour approche où toute l'hémisphère nous appartiendra de fait, alors qu'en vertu de la supériorité de notre race elle est déjà nôtre moralement.*

William Howard Taft, président des États-Unis (1909-1913).

Après l'annexion par la guerre (1846-1848) de 50 % du Mexique<sup>1</sup> et une fois achevée la conquête brutale des terres autochtones, les États-Unis se lancent vers d'autres territoires, parfois éloignés : Philippines, Guam, Porto Rico... (1898).

Mais c'est définitivement la Seconde Guerre Mondiale qui confirme leur suprématie. L'Allemagne, l'Italie et le Japon ayant été complètement détruits et les puissances coloniales anglaise et française effondrées, les États-Unis se retrouvent en position hégémonique. Puissance économique et militaire sans rivale, ils contrôlent environ 50 % de la richesse mondiale. Un partage inégal du monde s'effectue en 1945 avec l'URSS, pays qui s'est le plus sacrifié pour la victoire sur l'Allemagne nazie.

S'ouvre alors la période de la Guerre Froide, qui s'achèvera avec la dissolution du bloc communiste et la désintégration de l'URSS. Une période de 45 ans que George W. Bush résume ainsi :

*Les grandes luttes du 20e siècle entre la liberté et le totalitarisme se sont soldées par une victoire décisive des forces de la liberté – et un seul modèle durable de succès national : la liberté, la démocratie et la libre entreprise. (17 septembre 2002)*

Évidemment, tout dépend du point de vue... En juillet 2000, dans le journal britannique The Guardian, William Blum écrit plutôt :

*Depuis 1945, les États-Unis ont mené des guerres d'agression et des interventions extrêmement graves dans plus de 70 pays...*

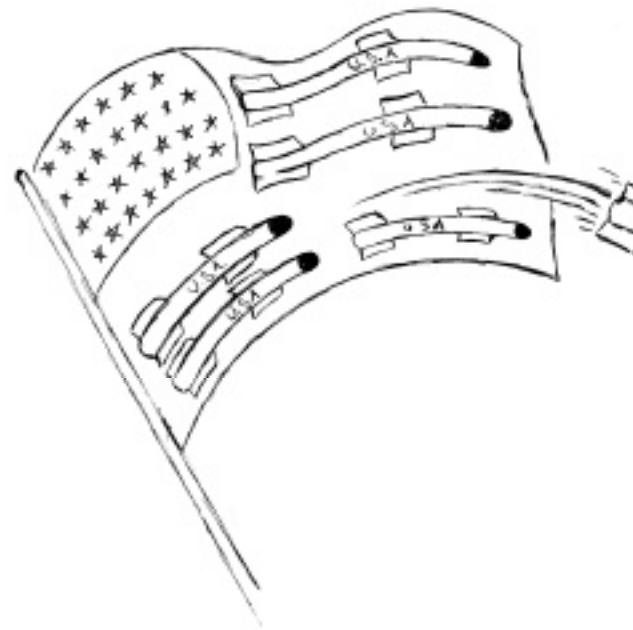
Ces interventions ont tué des millions de personnes, renversé plusieurs gouvernements élus démocratiquement, entraîné et armé des dizaines de régimes tortionnaires. Quelques exemples. D'abord, la Guerre du Viet Nam dans laquelle moururent 2 à 3 millions de Vietnamiens, de Laotiens et de Cambodgiens. En 1967, Martin Luther King, dirigeant du mouvement pour les droits civiques, qualifie le gouvernement de son pays de *plus grand pourvoyeur de violence dans le monde aujourd'hui*. Vingt ans plus tard, en 1986, la Cour internationale de justice déclare illégales les actions étasuniennes contre le Nicaragua : minage des ports, appui militaire aux 'contras' et guerre économique. En février 1999, la Commission de clarification historique du Guatemala – issue d'un processus de paix parrainé par les Nations Unies au terme de 36 années de répression horrible qui ont fait 200 000 victimes – conclut que l'armée guatémaltèque a commis des actes de génocide. Pendant toutes ces années, la collaboration des États-Unis avec les régimes militaires successifs avait été entière. En mars 2000, le président Clinton, en visite au Guatemala exprime ses regrets...

Il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'une large part de ces crimes a été justifiée par la première version de la « guerre contre le terrorisme », la version Ronald Reagan.

## LE « NOUVEL ORDRE MONDIAL »

La fin de la Guerre Froide devait apporter au monde les « dividendes de la paix », une part importante des budgets militaires devant être réaffectée à des fins socialement utiles. Mais l'imposition d'ajustements structurels dévastateurs par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international<sup>2</sup> a plutôt détruit les économies locales de plusieurs pays et appauvri leurs populations. Dans les pays occidentaux, la même logique du marché libre a déclenché une course à la compétitivité, marquée au sceau des coupures, de la privatisation et du démantèlement des programmes sociaux. Après des réductions initiales, les budgets militaires ont recommencé à croître. Et de façon vertigineuse après le 11 septembre 2001. Pourquoi?

Avec la dissolution du bloc communiste, tous les pays d'Europe de l'Est et les ex-républiques de l'URSS sont devenus des bassins de ressources et de main d'oeuvre à bon marché pour les grands capitaux du monde. Mais la relative suprématie économique des États-Unis, comparée à ce qu'elle était un demi-siècle plus tôt, est réduite de moitié. Par contre, leur suprématie militaire est



totale et historiquement sans précédent. Elle sera donc la carte maîtresse de l'empire étasunien, jouée une première fois par George Bush père dont la Guerre du Golfe de 1991 fut le coup d'envoi du « nouvel ordre mondial ». Et si Bill Clinton, son successeur, laissa tomber le vocable, il en poursuivit la logique : sanctions et bombardements contre l'Irak, bombardements contre l'ex-Yougoslavie<sup>3</sup>, le Soudan et l'Afghanistan.

## UN EMPIRE DE BASES MILITAIRES

Au fil des guerres et d'ententes conclues avec des gouvernements complaisants ou intimidés, les États-Unis se sont constitués un réseau mondial de bases militaires. Alors que les « dividendes de la paix » devaient entraîner la fermeture ou la réduction de plusieurs de ces bases, on assiste plutôt à un redéploiement de celles-ci, suivi d'une vague effrénée d'expansion depuis le 11 septembre 2001.

La Guerre du Golfe de 1991 avait établi des nouvelles bases en Arabie Saoudite et au Koweït et la guerre en Yougoslavie, en Bosnie, au



Kosovo et en Macédoine. Mais dans la seule année qui a suivi les attentats du 11 septembre 2001, des bases militaires étasuniennes ont été construites, modernisées ou agrandies dans les pays suivants : Bahrain, Qatar, Koweït, Oman, Bulgarie, Pakistan, Afghanistan (Bagram et Kandahar), Ouzbékistan, Kirghizstan, Turkménistan et Azerbaïdjan; sans parler des missions d'entraînement

*Remercions Dieu pour la mort des Nations Unies. Son échec lamentable ne nous a apporté que l'anarchie. Le monde a besoin d'ordre.*

Richard Perle, ex-président du Conseil sur les politiques de défense, 21 mars 2003.



prolongées et des déploiements de troupes à Djibouti, aux Philippines et en Géorgie, ni des exercices militaires majeurs en Jordanie, au Koweït et en Inde.

Suite à l'invasion de l'Irak, plusieurs bases ont été construites dans ce pays aussi, dont quatre – peut-être même jusqu'à six – sont considérées permanentes.

Selon Chalmers Johnson <sup>4</sup>, il est très difficile d'avoir une vue d'ensemble de cet empire de bases militaires. Le Base Structure Report du Département de la Défense des É.-U. pour l'année 2003 dénombre 702 établissements militaires répartis dans 130 pays, sans compter les bases à l'intérieur des États-Unis. Mais le décompte réel serait plus près de 1 000, selon les recherches de Johnson! Au lendemain de l'invasion de l'Irak, des repositionnements importants d'effectifs militaires sont envisagés vers des pays comme la Roumanie, la Pologne, la Bulgarie, Singapour, la Malaisie, les Philippines, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, le Sénégal, le Ghana, le Mali et le Sierra Leone...

## UNE ORIENTATION STRATÉGIQUE PLUTÔT CLAIRE...

L'évolution de ces déploiements, des guerres, des interventions et des ressources qu'ils engouffrent n'est pas le fruit du hasard. Elle résulte d'une planification stratégique et de politiques à long terme. Nous allons en examiner trois volets, à savoir les orientations : (i) du Commandement spatial des États-Unis; (ii) de l'influent think-tank Project for a New American Century; et (iii) de la nouvelle Stratégie de sécurité nationale de la Maison-Blanche.

### VISION POUR L'AN 2020

À la fin des années 1990, les documents de planification stratégique du Commandement spatial des États-Unis <sup>5</sup> sont particulièrement révélateurs de l'objectif central de la politique militaire étasunienne : atteindre une position dominante incontestable. En voici les points saillants :

- la militarisation de l'espace est une réalité depuis 40 ans; ces investissements ont renforcé la position dominante des États-Unis sur terre, sur mer et dans les airs;
- il est impérieux de protéger cet avantage, l'espace étant appelé à devenir la dimension centrale de la guerre et du contrôle;
- le transfert vers l'espace d'opérations réalisées dans d'autres sphères pourrait permettre des économies et libérer ces opérations des contraintes géographiques et politiques inévitables sur terre, sur mer et dans les airs;
- l'objectif d'information totale intégrée concernant la planète doit être poursuivi;
- le déploiement d'armes dans l'espace est partie prenante de la 'Vision' (telle n'est pas la politique actuelle du gouvernement, mais il faut s'y préparer, en attendant que les obstacles sur cette voie – dont le traité ABM – soient levés); trois types d'armes spatiales sont mentionnés : armes au laser, armes à micro-ondes et armes cinétiques.

## LE « PROJET POUR UN NOUVEAU SIÈCLE AMÉRICAIN »

En septembre 2000, ce think-tank de la nouvelle droite conservatrice aux États-Unis publie un document d'orientation intitulé *Rebuilding America's Defenses (RAD) : Strategy, Forces and Resources for a New Century*. Alors que Vision for 2020 et Long Range Plan se contentent de dire qu'il est peu probable qu'une puissance rivale défie les États-Unis dans les années à venir, RAD avance que tout doit être mis en oeuvre pour décourager quiconque de s'y essayer! <sup>6</sup> Les grands axes de cette vision hégémonique sont les suivants :

- investir massivement pour renouveler la technologie militaire et consolider une suprématie incontestable;
- établir des nouvelles bases militaires pour toucher toute la planète et assurer l'hégémonie politique sur les pays hôtes ainsi que les pays menacés par ces bases;
- inclure dans les nouveaux scénarios militaires les changements de régime par la force, suivis d'opérations de stabilisation post-invasion.

Tout comme le Commandement spatial, les auteurs sont préoccupés par l'ampleur des ressources requises. À moins d'une catastrophe semblable à celle de Pearl Harbour lors de la Seconde Guerre Mondiale, les niveaux de financement demeureront en deçà des niveaux souhaitables... ►

## NOTES

1. Texas, Californie, Nevada, Utah et une partie de l'Arizona, du Colorado, du Nouveau-Mexique, du Wyoming.
2. Deux institutions financières internationales en grande partie contrôlées par les États-Unis.
3. Ici aussi, tout fut mis en oeuvre pour que la guerre soit la seule issue contre l'ex-Yougoslavie. En effet, l'accord de Rambouillet, proposé par les É.-U. au début de 1999, avait été conçu pour qu'il soit rejeté et fournisse le prétexte de la guerre. Son Annexe B, gardée secrète par les États-Unis et les diplomates alliés, demandait rien de moins que le libre passage du personnel de l'OTAN sur tout le territoire de la Yougoslavie. L'existence de cette annexe – et donc la supercherie – fut rendue public par un journal allemand... deux semaines après le début des bombardements.
4. Professeur de sciences politiques et de relations internationales, Chalmers Johnson a déjà appuyé la guerre du Viet Nam, voté pour Ronald Reagan à deux reprises et a été consultant de la CIA. L'absence de « dividendes de la paix » à la fin de la Guerre Froide lui a fait réviser une bonne partie de ses anciennes certitudes.
5. Nous nous référons ici à *Vision for 2020*, [www.fas.org/spp/military/docops/usspac/visbook.pdf](http://www.fas.org/spp/military/docops/usspac/visbook.pdf), paru en 1997, et à *Long Range Plan*, [www.fas.org/spp/military/docops/usspac/](http://www.fas.org/spp/military/docops/usspac/), paru en 1998. Les deux documents sont accessibles sur le site Internet de la Federation of American Scientists.
6. *Rebuilding America's Defenses* indique que la Chine sera bientôt le principal défi stratégique pour les États-Unis.



*L'Engagement Global (EG) est la combinaison de la surveillance totale de la Terre (tout voir, en tout temps), d'une défense antimissile planétaire et de la capacité de recourir à la force à partir de l'espace.*

United States Space Command, Long Range Plan, avril 1998.

### ... AVEC LES MOYENS SOUHAITÉS...

Le budget militaire des États-Unis pour l'année 2001, le dernier approuvé par l'administration Clinton, était de 329 milliards, incluant 16 milliards crédités au Département de l'énergie pour les programmes d'armement nucléaire. Le budget de l'administration Bush pour l'année 2005 s'élève à 401,7 milliards auxquels il faut ajouter environ 20 milliards pour l'armement nucléaire et environ 50 milliards pour la guerre en Irak et en Afghanistan. Un total de 471,7 milliards, qui représente une augmentation de 43 % en quatre ans. Les attentats du 11 septembre 2001 semblent donc avoir été une occasion inespérée pour les auteurs du Project for a New American Century d'atteindre les niveaux de financement et les déploiements militaires souhaités.

### ... ET LES COUDÉES FRANCHES

À partir du moment où les États-Unis ont décidé de miser sur la carte militaire pour étendre leur hégémonie sur l'ensemble de la planète, ils ont rejeté, une à une, les balises majeures qui avaient garanti un certain équilibre des forces pendant la Guerre Froide :

- En 1995, les É.-U. obtiennent la reconduction permanente du Traité de non-prolifération nucléaire sans aucune discussion sérieuse. L'accent n'est mis que sur le volet interdisant aux pays non-nucléaires d'acquérir l'arme nucléaire. L'autre volet, qui exige que les puissances

nucléaires planifient leur propre désarmement, n'est même pas discuté!

- En 1997, le Sénat des É.-U. ratifie la Convention sur les armes chimiques, mais seulement à la condition que les É.-U. soient exemptés de certaines inspections et de certains tests.

- En octobre 1999, le Sénat des É.-U. rejette le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

- En janvier 2001, lors de la Conférence des Nations Unies sur le désarmement, les É.-U. sont le seul pays à refuser de renforcer le Traité de 1967 limitant l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques.

- En décembre 2001, les É.-U. rejettent le nouveau Protocole de vérification du Traité sur l'interdiction des armes biologiques, qu'ils ont signé en 1972 avec 142 autres pays.

- En décembre 2001, les É.-U. annoncent qu'ils se retirent de l'application du Traité ABM <sup>7</sup>, ouvrant la voie à la réalisation de leur bouclier anti-missile (BAM).

- En décembre 2001, les É.-U. annoncent la Révision de leur posture nucléaire (Nuclear Posture Review). Dorénavant, ils seront en droit d'attaquer avec des armes nucléaires même des pays non-nucléaires. Ils identifient sept pays qu'ils doivent être prêts à cibler avec leurs armes nucléaires (Chine, Russie, Irak, Corée du Nord, Iran, Libye, Syrie). Ils annoncent la création d'une nouvelle génération d'armes nucléaires tactiques, dites 'bunker busters' ou 'mini-nukes', qui seront intégrées à l'arsenal régulier.

Autant d'orientations qui violent ouvertement l'esprit de l'avis juridique donné par la Cour internationale de justice de La Haye (CIJ), en juillet 1996, à la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies. La Cour avait alors statué que *la menace ou l'utilisation d'armes nucléaires serait généralement contraire aux règles*

*du droit international applicable aux conflits armés et, en particulier, aux principes et aux règles du droit humanitaire.*

L'avis de la CIJ survenait, comme un désaveu unanime, un an après la parution d'un inquiétant document du Commandement stratégique des É.-U. (STRATCOM) qui décrivait les armes nucléaires comme les plus précieuses de l'arsenal parce que *à la différence des armes chimiques ou biologiques, l'extrême destruction résultant d'une explosion nucléaire est*

*Nous prendrons les moyens nécessaires pour que nos efforts en vue de remplir nos engagements en matière de sécurité globale et pour protéger les Américains ne soient pas affaiblis par des enquêtes ou des poursuites de la part de la Cour pénale internationale (C.P.I.), dont la juridiction ne couvre pas les Américains et que nous n'acceptons pas.*

Stratégie de sécurité nationale, Maison-Blanche, septembre 2002.

*immédiate et qu'il n'existe que peu ou pas de moyens de réduire son effet.* Le document conseillait aux planificateurs de ne pas donner l'image de gens trop rationnels ou réfléchis... *le fait que les É.-U. puissent devenir irrationnels et vindicatifs si leurs intérêts vitaux sont attaqués devant être partie intégrante de l'identité nationale à projeter.*

- En mai 2002, les É.-U. annoncent leur refus de ratifier les statuts de la Cour pénale internationale qui sera mise en place deux mois plus tard.

- En septembre 2002, c'est sur cette toile de fond qu'est énoncée la Stratégie de sécurité



nationale du président George W. Bush, qui repose sur les fondements suivants: (i) le droit des États-Unis de recourir unilatéralement à l'action militaire défensive; (ii) la nécessité de préserver leur suprématie militaire globale; (iii) la volonté d'initier une nouvelle ère de croissance économique mondiale fondée sur le marché et le libre-échange...

● En février 2004, les É.-U. annoncent qu'ils abandonnent leur engagement à renoncer aux mines anti-personnel en 2006.

La thèse centrale avancée par la superpuissance étasunienne pour justifier tout cela : les « nouveaux dangers » qu'il leur faut affronter définissent une « nouvelle époque » où les anciennes règles sont devenues obsolètes...

#### **SOMBRES PERSPECTIVES : UNE NOUVELLE COURSE AUX ARMEMENTS**

Toutes ces décisions unilatérales, prises simultanément avec la poursuite de deux guerres puis de deux occupations, ne sont pas sans inquiéter les autres pays – et pas seulement les petits.

Ainsi, en octobre 2003, la Chine devenait le troisième pays à placer un homme en orbite autour de la Terre. On peut parier que cela a plus à voir avec les intentions étasuniennes de déployer des armes dans l'espace qu'avec la pure exploration scientifique. D'autre part, l'Europe unie songe de plus en plus à se doter de moyens d'intervention militaire spécifiques, en dehors de l'OTAN.

Finalement, coup sur coup, en février 2004, la Russie annonce qu'elle vient de tester avec succès le prototype d'une nouvelle arme supersonique capable de déjouer n'importe quel bouclier anti-missile... Et l'Aviation des États-Unis rend public un plan visant à placer des armes dans l'espace et leur permettant de détruire les satellites d'autres pays. Parmi les armes qu'elle envisage de développer au cours des 10 ou 15 prochaines années, on mentionne un système spatial qui pourra tirer des tiges hyper rapides en direction de cibles sur la Terre... ■

*Qu'est-ce que cela nous donne d'avoir cette merveilleuse machine militaire dont vous parlez constamment, si on ne peut pas s'en servir?*

Madeleine Albright à Colin Powell, lors d'une discussion sur la Bosnie, 1993 (elle était alors ambassadrice des États-Unis à l'ONU).

#### **NOTES**

7. ABM : Anti-Balistic Missiles. Le traité ABM, signé et ratifié par les États-Unis et l'URSS en 1972, avait fixé des limites à la course aux armements nucléaires. Les deux superpuissances s'y interdisaient de développer et de déployer largement des systèmes anti-missiles. La vulnérabilité réciproque (MAD : Mutual Assured Destruction!) qui en résultait était également vue comme la meilleure garantie de non utilisation des missiles intercontinentaux de part et d'autre.

# LE BOUCLIER ANTIMISSILE

## **UN SYSTÈME DÉFENSIF?**

Selon les États-Unis, le bouclier antimissile (BAM) serait nécessaire pour nous protéger de missiles balistiques intercontinentaux qui pourraient éventuellement être lancés par des « États voyous » ou des groupes terroristes. Toutefois, ce risque a de fortes chances d'être aussi imaginaire que les armes de destruction massive l'ont été en Irak. En effet, les missiles balistiques intercontinentaux requièrent une technologie avancée qui est à la portée de peu de pays et, encore moins, de groupes et d'individus. Quel pays serait prêt à envoyer une bombe nucléaire sur les États-Unis sachant qu'il subirait en retour des représailles dévastatrices?



## **UN QUATRIÈME THÉÂTRE DE GUERRE?**

Différents documents du US Space Command et plusieurs déclarations de hauts responsables étasuniens témoignent d'une ferme volonté d'arsenaliser l'espace, c'est-à-dire de placer des armes en orbite. Le bouclier antimissile fait partie d'un vaste projet visant à faire de l'espace le quatrième théâtre de la guerre. Nous sommes loin d'une soi-disant défense du territoire. Le bouclier antimissile est conçu comme un système permettant aux États-Unis de détruire, à partir de l'espace, tout missile visant n'importe laquelle des centaines de bases militaires étasuniennes dans le monde. En fait, le bouclier antimissile ouvre la porte à une prolifération et à une diversification d'armes et relance la course aux armements, conventionnels et nucléaires. Car lorsqu'un pays est perçu, même à tort, comme étant totalement ou partiellement à l'abri d'une attaque nucléaire, d'autres pays chercheront à accroître et à diversifier leur potentiel offensif pour contourner le bouclier.

*Au début du 21<sup>e</sup> siècle, l'espace deviendra un terrain de guerre distinct et tout aussi important.*

United States Space Command, VISION for 2020, février 1997.

## **ET LA PARTICIPATION CANADIENNE DANS TOUT ÇA?**

Dans une lettre adressée au Secrétaire à la Défense des É.-U., Donald Rumsfeld, le ministre de la Défense du Canada, David Pratt, disait : *Nous avons l'intention dans les mois qui viennent de négocier une entente sur le bouclier antimissile avec les États-Unis dans le but de permettre au Canada de participer au programme de défense antibalistique ...* De plus, le 24 février dernier, le ministre Pratt a déclaré être ouvert à la possibilité d'accueillir des installations militaires des États-Unis. Leurs lanceurs de missiles intercepteurs pourraient être positionnés sur le territoire canadien.

Est-ce que nous devons permettre que le Canada s'associe à un projet qui vise la domination du monde par la force militaire? Le véritable enjeu du déploiement du BAM est la relance d'une course aux armements et l'augmentation de la menace nucléaire. Si nous ne réussissons pas à bloquer la mise en place du soi-disant bouclier, celui-ci nous entraînera dans une dynamique militaire qui représente un péril pour l'ensemble de l'humanité. En passant, 40 milliards – seulement pour lancer le projet – sauveraient combien de vies humaines?

Signez la déclaration sur le site du *Collectif Échec à la Guerre* [www.echecalaguerre.org](http://www.echecalaguerre.org) pour exiger que le Canada refuse toute participation au bouclier antimissile. ■

# LE CANADA...

Présentement, il y a 3 626 soldats canadiens qui sont déployés partout dans le monde; de ce nombre, seulement 5%, soit 192 soldats, participent à des opérations de maintien de la paix sous le mandat de l'ONU. Je vous demande donc, peut-on encore parler de nos soldats canadiens comme des soldats de la paix? Et n'y aurait-il pas lieu d'un débat national sur le rôle de l'armée canadienne dans le monde?

Claire Corriveau, conjointe de militaire canadien, le 5 février 2004, lors du débat entre Paul Martin et des citoyenNES à l'émission Le Point de Radio-Canada.

Nous l'avons vu, le Canada a très rapidement emboîté le pas aux États-Unis en ce qui concerne l'imposition de lois anti-terroristes et de mesures de sécurité draconiennes au lendemain du 11 septembre 2001. Par ailleurs, depuis de nombreuses années, il se présente comme pays pacifique sur la scène internationale et jouit nettement d'une telle réputation. Qu'en est-il vraiment?

## LES DIVIDENDES DE LA PAIX?

L'image pacifique du Canada repose surtout sur son rôle central dans l'adoption par les Nations Unies du concept des casques bleus et sur sa participation importante, par la suite, aux missions de maintien de la paix. Son discours officiel, préconisant le désarmement nucléaire, la sécurité humaine et les voies diplomatiques pour résoudre les conflits, a aussi contribué à consolider cette réputation.

Mais certaines tendances de fond, contraires à cette image, ont toujours été occultées. D'abord, la participation constante du Canada aux alliances militaires dominées par les États-Unis que sont l'OTAN et NORAD<sup>1</sup>. Ensuite, l'existence d'une industrie militaire canadienne relativement importante et dont une grande part de l'activité est basée au Québec. Finalement – et surtout – l'imbrication étroite, croissante et de longue date entre les États-Unis et le Canada dans tout le domaine militaire : recherche et développement, production et intégration très avancée des forces militaires elles-mêmes. La participation du Canada à la création d'engins de destruction toujours plus puissants et sophistiqués ne date pas d'hier. Citons notamment sa participation au développement des toutes premières armes atomiques, dans les années 1940, puis, dans les années 1970 et 1980, sa contribution à la réalisation et aux essais des missiles de croisière.

Au terme de la Guerre froide, bien loin d'engranger les « dividendes de la paix », les puissances occidentales sont devenues des acteurs/actrices directs dans de nombreuses guerres. Une voie sur laquelle le Canada s'est engagé pleinement. Première étape : la guerre du Golfe en 1991. Le Canada annonce une participation au fonctionnement des hôpitaux de guerre et au ravitaillement en vol des avions de combat étasuniens. Mais au cours des derniers jours, il participe

*Nous fournissons plein de choses dont nous ne savons pas comment et où ils vont s'en servir.*

Robert Leboeuf, président et PDG de SNC Tec, le plus important fournisseur canadien de munitions militaires et de soutien logistique pour les opérations militaires outre-mer.



directement aux missions de bombardement. Dans les 12 années suivantes, il se fait l'apologiste des sanctions meurtrières contre l'Irak et y participe activement. Au total, la participation canadienne à la Guerre du Golfe et à la strangulation de l'Irak aura coûté plus d'un milliard de dollars aux contribuables...  
Deuxième étape : la guerre du Kosovo en 1999. Sous le couvert d'une mission de l'OTAN commanditée par l'ONU, le Canada participe aux 78 jours de bombardement contre la Serbie, en plus de commander la flotte de l'OTAN au large de l'ex-Yougoslavie.  
Troisième étape : la guerre contre l'Afghanistan. Cette fois-ci, sous le couvert de la « guerre contre le terrorisme », le Canada renoue avec la guerre au sol : dans le cadre de l'Opération Apollo, il déploie 750 soldats à Kandahar en janvier 2002 afin d'aider les troupes étasuniennes dans des rôles de reconnaissance et de combat.

## LE CANADA ÉTAIT EN GUERRE EN 2003

Après des mois, sans émettre la moindre position politique sur les enjeux cruciaux de la période qui a précédé le déclenchement de la guerre en Irak, le premier ministre Chrétien finit par refuser de donner l'appui officiel du Canada à cette guerre. Dans le contexte du refus du Conseil de sécurité d'entériner leur guerre en Irak, cette déclaration irrita beaucoup les États-Unis. Afin de redorer leur blason, ceux-ci cherchaient la participation de pays « respectés », comme le Canada, à la *Coalition des volontaires*. Mais le refus du gouvernement canadien relevait essentiellement d'une manoeuvre pour préserver l'image d'un pays paisible aux yeux du public canadien et de la communauté internationale. Car, contrairement à la déclaration du premier ministre Chrétien et à ce que les grands médias ont colporté, le Canada a

réellement participé à la guerre contre l'Irak. Même l'ambassadeur des États-Unis au Canada, Paul Cellucci, a remercié les Canadiens d'avoir indirectement fourni plus de support aux Américains dans cette guerre que la plupart des 46 pays officiellement engagés dans la guerre. Voici les faits:

► Plusieurs mois avant le début des hostilités en Irak des planificateurs de guerre canadiens travaillaient avec le Commandement central à la base MacDill, à Tampa. Le 11 février 2003, le

# PLUS GUERRIER QU'IL N'Y PARAÎT

ministre John McCallum nous informe avoir transféré 25 planificateurs de guerre au poste de commandement militaire au Qatar.

► En février 2003, le Canada prend la tête d'une force navale internationale dans le Golfe persique. Officiellement, ces efforts supplémentaires s'inscrivent dans l'opération antiterroriste Apollo, mise en place en octobre 2001, pour appuyer l'opération Enduring Freedom des États-Unis. À quelques mois des hostilités, le gouvernement canadien a décidé d'élargir cette mission. Au total, le Canada a utilisé trois navires de guerre, trois avions Hercules, deux aéronefs de patrouille maritime Aurora, 1 300 personnes ainsi qu'une unité de soutien à la Force opérationnelle de la coalition basée à Tampa. Le Canada a donc protégé l'aviation américaine jusqu'aux côtes du Koweït pour que celle-ci largue ses bombes sur le peuple irakien.

► Le Canada a également appuyé le déploiement militaire pour envahir l'Irak, en consacrant d'importants moyens logistiques et militaires en Afghanistan. Dans une lettre au Globe and Mail publiée le 5 février 2003, Brian Tobin, ex-ministre fédéral et ex-premier ministre de Terre-Neuve, écrivait « *Les États-Unis ont besoin de libérer d'importants équipements logistiques et militaires présentement en Afghanistan pour la prochaine campagne en Irak. Le Canada peut – et devrait – offrir de combler le vide* ». Une semaine plus tard, Ottawa annonce que le Canada prendra le commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan (ISAF) avec l'envoi de 2 000 militaires.

► Les avions des États-Unis transportant des troupes à destination de l'Irak ont régulièrement fait escale à Terre-Neuve pour refaire le plein et changer d'équipage, au rythme de 2 à 3 vols par jour.

► Au plus fort de la guerre, il est révélé que 31 officiers canadiens, participant à des programmes

COMPAGNIE	M \$* EN 2002	PROD. MILIT. >20%	PRODUCTION
G.M. Defense Canada, London	1400	✓	● Véhicules blindés légers (LAV) vendus aux États-Unis, Arabie Saoudite, , Australie, Canada. ● Contrat de 6 milliards sur plusieurs années pour des LAV-Stryker pour l'armée américaine.
CAE, Montréal	565	✓	● Simulateur de vol pour avions militaires. Système électronique de contrôle de navires de guerre. ● Formation des opérateurs de drones américains. ● Simulateur de missions de combat des hélicoptères américains Apache. ● Projet antimissile avec Boeing.
Bombardier, Montréal	441		● Soutien et entraînement des pilotes de l'OTAN. ● Contrat d'entretien des chasseurs canadiens CF-18 et des appareils Sherpa américains. ● Co-développement des drones américains. ● Avions commerciaux vendus à des fins militaires. ● Ponts mobiles pour l'US Army. ● Développement du CI-327 un avion à décollage vertical.
SNC-Lavalin, Montréal	227		● Munitions de 5 mm à 155 mm pour pistolet jusqu'au canon. ● Grenades, lance-grenades. Mine antipersonnel Elsie (jusqu'en 1992). ● Détonateur C-19 Claymore
Gen.Dynamics Can. Ottawa-Calgary	210	✓	● Équipement de communication pour les avions de surveillance canadiens
Pratt & Whitney Canada, Longueuil	170		● Moteurs pour avions militaires d'entraînement.
Magellan Aerospace Corp. Toronto	166	✓	● Composants pour avions militaires.
Bell Helicopter Textron Canada, Mirabel	163		● Hélicoptères à double usage civil et militaire.
Northstar Aerospace, Toronto	111	✓	● Pièces pour hélicoptères militaires Lynx (G.-B.) et Apache (E.-U.)
Héroux-Devtek, Longueuil	105	✓	● Pièces de systèmes d'atterrissage pour l'armée de l'air et la marine américaines. ● Une division produit des armes automatiques pour l'armée canadienne et autres pays de l'OTAN.
CMC Electronics, Montréal	135 (en 2001)	✓	● Systèmes de communication électroniques pour l'aviation et la marine militaires. ● Systèmes de positionnement dans l'espace, antennes de communication par satellite. Conception du système de gestion de vol des hélicoptères américains Blackhawks.

\* Chiffre d'affaires militaire

d'échange, sont engagés dans des zones de combat auprès d'unités américaines et britanniques. Survolant l'Irak à bord d'avions de surveillance AWACS, certains officiers canadiens évaluent notamment la précision des bombardements. Aujourd'hui, la Défense nationale ne cache plus son implication dans la guerre en Irak. On peut ainsi lire, sur le site Internet des Forces canadiennes, le témoignage du capitaine Jeremy Reynolds qui a effectué plus de 150 missions de combat en Afghanistan et en Irak.

► En 2004, en Afghanistan, c'est le lieutenant général canadien, Rick Hillier, qui tient les rênes de l'ISAF. Et en Irak, c'est maintenant le brigadier général canadien Walt Natynczyk – rattaché au 3<sup>e</sup> Corps de l'armée des États-Unis à Fort Hood (Texas) en tant que général commandant adjoint – qui assume la 2<sup>e</sup> plus haute fonction militaire au sein des forces d'occupation...

## LA MILITARISATION CROISSANTE DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE

Dans le passé, le Canada prétendait contrôler étroitement ses exportations militaires vers certains pays sans carrément les interdire. Les pays visés étaient les suivants : (1) ceux qui constituent une menace pour lui ou ses alliés ; (2) ceux qui sont en guerre ou qui s'y préparent ; et (3) ceux qui sont sujets à des sanctions de la part du Conseil de sécurité de l'ONU. ►

## NOTES

1. L'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) a été l'alliance militaire 'occidentale' face au bloc des 'pays de l'Est' pendant toute la guerre froide. NORAD est la Défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, un système de surveillance de l'espace aérien du continent disposant d'une batterie de radars puissants (dont 47 dans le Grand Nord canadien), de centres de collecte d'information ultra-perfectionnés, d'avions de surveillance AWACS, de protocoles d'interventions militaires, etc.



S'ajoutent à cette liste les pays ayant une longue histoire de violations des droits humains, à moins qu'il soit démontré que le matériel ait raisonnablement peu de chance d'être utilisé contre la population civile.

Mais le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) n'exige pas de permis d'exportation si les fournitures militaires sont destinées aux États-Unis. Il est pourtant difficile d'ignorer, qu'il s'agit certainement du pays qui, le plus souvent, « est en guerre ou s'y prépare ». Or, selon le MAECI, « *L'imposition de contrôles visant ces exportations aurait simplement pour effet de mener au remplacement des fournisseurs canadiens par ceux d'autres pays. Elle entraînerait ainsi des pertes d'emploi au Canada sans pour autant améliorer la paix et la sécurité mondiales* ». Par ailleurs, la 4e règle d'exportation est suffisamment souple pour permettre tous les contournements. En effet, d'importantes exportations militaires sont autorisées vers des régimes répressifs qui violent fréquemment les droits humains contre leurs minorités (la Turquie par exemple)<sup>2</sup>. De plus, les produits militaires canadiens sont souvent réexportés par les États-Unis sous forme de composants dans des systèmes d'armement. Avec l'augmentation phénoménale des récents budgets militaires aux États-Unis, on peut s'attendre à une croissance de ce secteur de l'économie canadienne...

Selon l'Association des industries de la défense du Canada (AIDC), l'industrie canadienne de la défense a connu une croissance de 46 % depuis 1998 et est maintenant évaluée à 7,5 milliards. Selon l'organisme Project Ploughshares, les exportations canadiennes de systèmes d'armement sont de l'ordre de 1,5 milliard, dont 1 milliard vers les États-Unis.

Le Canada se classerait parmi les 10 premiers exportateurs de munitions et autres équipements militaires. Selon la Conférence des associations de la défense, environ 200 sociétés canadiennes tirent des revenus de plus de 100 000 \$ du marché de la défense américaine, alors que 1 200 tirent des revenus de plus de 100 000 \$ du marché de la défense canadienne. Chaque année, la compagnie SNC-Tec peut tabler sur un contrat moyen de 210 millions de la part du gouvernement, Bombardier 73 millions.

Pour l'année 2003, le budget accordait 1 milliard d'augmentation à la Défense nationale pour un budget total de 12,8 milliards, une augmentation de 8,5 %. C'est le 6<sup>e</sup> budget militaire en importance parmi les pays de l'OTAN. Et c'est sans compter la porosité entre les budgets de la sécurité publique, de la recherche et développement et de la défense, de nombreux contrats et diverses collaborations étant mis en place dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme ».

#### ...AVEC L'APPUI DE PUISSANTS LOBBYS

L'industrie canadienne de la sécurité et de la défense peut compter sur de puissants lobbys. Ainsi, sitôt prononcée la déclaration du premier ministre Chrétien sur la non-participation canadienne à la guerre contre

Halifax, etc.), l'ambassadeur des États-Unis au Canada, Paul Cellucci, a sermonné le Canada pour son manque de loyauté envers son « voisin et ami ». De son côté, le *Conseil canadien des chefs d'entreprise*<sup>3</sup> (CCCE), qui avait lancé son Initiative nord-américaine de sécurité et de prospérité en janvier 2003 – appuyant ainsi l'essentiel de la démarche du gouvernement Bush – a annoncé en avril 2003 l'établissement d'un Groupe d'action de chefs de direction sur la prospérité nord-américaine, comprenant 30 membres. En font partie, les dirigeants des plus importantes compagnies productrices de matériel militaire au Canada, notamment GM, CAE et SNC-Lavalin. Et c'est à Washington que ce groupe d'action s'est réuni les 7 et 8 avril 2003 afin de se concerter avec le chef de cabinet du président Bush, le Secrétaire de la sécurité intérieure, Thomas Ridge, la sénatrice Hillary Clinton, l'ambassadeur Cellucci, le général à la retraite Wesley Clark, le vice-premier ministre et ministre des Finances, John Manley, le Gouverneur de la Banque du Canada et plusieurs autres... Le CCCE milite pour « *une interopérabilité accrue des forces armées canadiennes et américaines* » et souhaite que NORAD coiffe l'initiative du bouclier antimissile. Il réclame 2 à 3 milliards de dollars supplémentaires pour la Défense nationale...

Depuis quelques années, de tels appels à investir toujours plus dans l'armée et les dépenses militaires canadiennes sont lancés régulièrement par des dirigeants économiques et gouvernementaux. À l'automne 2003, les médias se sont faits à nouveau l'écho d'une étude intitulée, *Canada without armed forces?*, de la Chaire en gestion de la Défense nationale de l'Université Queen's. Ce document prédit rien de moins que la disparition de l'armée de l'air dans la période 2008-2013 si le Canada n'accroît pas son financement. On parle de faire passer les



l'Irak, de nombreux dirigeants économiques et politiques sont intervenus pour défendre la politique d'agression étasunienne, notamment les premiers ministres conservateurs de l'Alberta et de l'Ontario. Invité à plusieurs reprises par des associations d'affaires (Association de l'industrie électrique du Québec, Economic Club de Toronto, Chambres de commerce de Calgary et de

efforts de la Défense à 16 milliards, soit 530 \$ par personne. Le Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des Communes fait sensiblement la même proposition. Le député David Pratt – qui avait appuyé la guerre contre l'Irak – présidait ce comité avant d'être nommé ministre de la Défense. D'ailleurs, l'ambassadeur Cellucci ne rate jamais une occasion de s'ingérer

grossièrement dans les affaires intérieures canadiennes sur ce sujet. Ainsi, le 26 février 2004, il a profité de la crise gouvernementale en Haïti pour reprocher au Canada de ne pas avoir assez de soldats pour en dépêcher un contingent dans ce pays sur-le-champ...

La population n'est pas consultée dans ces décisions d'une importance capitale. Pourtant, un an après les événements du 11 septembre, un sondage publié par La Presse indique que 40 % de la population canadienne se sent indifférente au sort des Forces canadiennes et que 48 % des QuébécoisES pensent que l'augmentation des dépenses militaires ne mérite pas de sacrifier les missions sociales de l'État. ■

## NOTES

2. Voir le site Internet de la Coalition to Oppose The Arms Trade (COAT).
3. Le Conseil canadien des chefs d'entreprise affirme regrouper « les chefs de la direction de quelque 150 grandes sociétés canadiennes de premier plan. Ces entreprises (...) sont responsables de la majorité des exportations, des investissements, de la formation et de la recherche-développement du secteur privé canadien ».

# R E S S O U R C E S \*

## BIBLIOGRAPHIE

- BENNIS, Phyllis, *Before & After : US Foreign Policy and the War on Terrorism*, New York, Interlink Publishing Group, 2003.
- BLUM, William, *L'État voyou*, Paris, Paragon, 2002.
- CHOMSKY, Noam, *De la guerre comme politique étrangère des États-Unis*, Marseille, Agone, 2001. (original en anglais)
- CHOMSKY, Noam, *Hegemony or Survival : America's quest for global dominance*, New York, Metropolitan Books, 2003.
- CHOSSUDOVSKY, Michel, *Guerre et mondialisation*, Montréal, Écosociété, 2002. (disponible en anglais)
- GELINAS, Jacques B., *La globalisation du monde*, Montréal, Écosociété, 2000.
- GUYATT, Nicholas, *Encore un siècle américain? Les É.U. et le monde*, Montréal, Écosociété, 2002, 299 p.
- LUIZARD, Pierre-Jean, *La question irakienne*, Paris, Fayard, 2003.
- MAHAJAN, Rahul, *Full Spectrum Dominance U.S. Power in Iraq and Beyond*, New York, Seven Stories Press, 2003.
- MOORE, Michael, *Tous aux abris!*, Montréal, Éditions du Boréal, 2004 (original en anglais : *Dude, Where's My Country?*, New York, Warner Books, 2003).
- OBJECTION DE CONSCIENCE, *Irak : Ces sanctions qui tuent*, mars 2000.
- ROACH, Kent, *September 11 : Consequences for Canada*, Montréal & Kingston, MQUP, 2003.
- TURCOTTE, ROBERT, *Les mensonges de la Guerre en Irak*, Éd. des intouchables, 2003.
- SERFATI, Claude, *La mondialisation armée*, Paris, Textuel, 2001.
- ZIEGLER, Jean, *Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent*, Paris, Fayard 2002.

## SITES INTERNET

- COALITIONS, GROUPES ET MOUVEMENTS POUR LA PAIX D'ICI ET D'AILLEURS**
- Québec et Canada :*
- Action Non à la guerre : [www.nonalaguerre.com](http://www.nonalaguerre.com)
- Alliance can. pour la paix : [www.acp-cpa.ca](http://www.acp-cpa.ca)
- AQOCI : [www.aqoci.qc.ca](http://www.aqoci.qc.ca)
- Les Bleuets pour la paix : [www.bleuetspourlapaix.org](http://www.bleuetspourlapaix.org)
- Citoyens du Suroît pour la paix et la démocratie dans le monde : [www.lincisif.osbl.ca](http://www.lincisif.osbl.ca)
- Coalitions Québec-Irak et Québec-Palestine (Ville de Québec) : [www.coalitionsquebec.org](http://www.coalitionsquebec.org)
- Collectif Échec à la guerre : [www.echecalaguerre.org](http://www.echecalaguerre.org)
- Concertation Comprendre et Agir pour une paix juste : [www.aqoci.qc.ca/ComprendreEtAgir](http://www.aqoci.qc.ca/ComprendreEtAgir)
- Rassemblement de l'Outaouais contre la guerre: [www.rocg.ca](http://www.rocg.ca)
- États-Unis :*
- ANSWER : [www.internationalanswer.org](http://www.internationalanswer.org)
- Bill of Rights Defence Committees : [www.bordc.org](http://www.bordc.org)
- Not in Our Name : [www.notinourname.net](http://www.notinourname.net)
- September Eleventh Families for Peaceful Tomorrows : [www.peacefultomorrow.org](http://www.peacefultomorrow.org)
- United for peace and justice : [www.unitedforpeace.org](http://www.unitedforpeace.org)
- US Labor Against War : [www.uslaboragainstarwar.org](http://www.uslaboragainstarwar.org)
- POUR UNE INFORMATION ALTERNATIVE :**
- Canadian Centre for Policy Alternatives: [www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca)
- Center for Public Integrity : [www.publicintegrity.org](http://www.publicintegrity.org)
- Centre des médias alternatifs du Québec : [www.cmaq.qc.ca](http://www.cmaq.qc.ca)

- Centre de recherche sur la globalisation: [www.globalresearch.ca](http://www.globalresearch.ca)
- Centre for Social Justice: [www.socialjustice.org](http://www.socialjustice.org)
- Christian Peacemaker Team : [www.cpt.org](http://www.cpt.org)
- Coalition Provisional Authority (les forces d'occupation...) : [www.cpa-iraq.org](http://www.cpa-iraq.org)
- Common Dreams : [www.commondreams.org](http://www.commondreams.org)
- Corporate Watch: [www.corpwatch.org](http://www.corpwatch.org)
- Cost of War : <http://costofwar.com>
- Electronic Iraq : <http://electroniciraq.net/news>
- Independent media center: [www.indymedia.org](http://www.indymedia.org)
- Institute for Policy Studies : [www.ips-dc.org](http://www.ips-dc.org)
- International Physicians for the Prevention of Nuclear War : [www.ippnw.org](http://www.ippnw.org)
- Iraq Body Count : [www.iraqbodycount.org](http://www.iraqbodycount.org)
- Iraq Occupation Watch : [www.occupationwatch.org](http://www.occupationwatch.org)
- Iraq Peace Team : [www.iraqpeaceteam.org](http://www.iraqpeaceteam.org)
- Medact : [www.medact.org](http://www.medact.org)
- Move On: [www.moveon.org](http://www.moveon.org)
- Naomi Klein : [www.nologo.org](http://www.nologo.org)
- Pax Humana: [www.paxhumana.info](http://www.paxhumana.info)
- Polaris Institute : [www.polarisinstitute.org](http://www.polarisinstitute.org)
- Public Citizen : [www.publiccitizen.org](http://www.publiccitizen.org)
- Rabble : [www.rabble.ca](http://www.rabble.ca)
- Réseau de Solidarité : [www.reseausolidarite.ca](http://www.reseausolidarite.ca), [www.solidaritynetwork.ca](http://www.solidaritynetwork.ca)
- Social Movements : [www.social-movements.org](http://www.social-movements.org)
- Transnational Institute for Policy Studies: [www.zmag.org](http://www.zmag.org)
- Unseulmonde : [www.unseulmonde.ca](http://www.unseulmonde.ca), [www.oneworld.net](http://www.oneworld.net)
- Voices of the Wilderness : [www.serve.com/vitw](http://www.serve.com/vitw)
- World Policy Institute: [www.worldpolicy.org](http://www.worldpolicy.org)
- Znet : [www.znet.org](http://www.znet.org)

\* pour une liste de ressources plus complète, voir le site web : [www.echecalaguerre.org](http://www.echecalaguerre.org)

# NOUS NE SOMMES PAS SUR TERRE POUR TUER DE PAUVRES GENS\*

Les faits rassemblés dans ce dossier démontrent que la réaction planétaire d'inquiétude et d'indignation qui s'est manifestée, à l'hiver 2003, était profondément justifiée. Car la « guerre contre le terrorisme », dans laquelle les dirigeants des États-Unis semblent résolus à nous entraîner, représente une menace sérieuse pour l'humanité. Et si cette guerre amène des occasions d'affaires inespérées à quelques-uns, pour l'écrasante majorité d'entre nous, la question suivante de Michael Moore résume bien les enjeux : *Combien de nos libertés et de nos enfants sommes-nous prêts à sacrifier simplement pour qu'ils puissent remplir leurs poches avec tout l'argent qu'on peut extraire d'une nation terrifiée et d'une guerre permanente.* \*\*

## BÂTIR LA RÉSISTANCE...

Comment faire échec à un projet de domination aussi gigantesque, face auquel il est facile de se sentir impuissant? D'abord, dire non. Car les promoteurs de ce projet ont besoin de notre assentiment, participation ou passivité pour le mettre en œuvre. Ensuite, dire non ensemble. Comme cela fut si magnifiquement le cas, en février et en mars 2003. Par son ampleur, avant même que la guerre n'éclate, cette mobilisation constituait une première historique, porteuse de nos espoirs. Si elle n'a pas permis d'empêcher l'invasion, partout les gouvernements durent composer avec cette nouvelle réalité : non participation de la Turquie, très faible participation de l'Espagne et de l'Italie, tergiversations et mensonge de Jean Chrétien sur la participation canadienne, etc. Ce qu'il faut faire maintenant, c'est dire NON, de façon soutenue, croissante et diverse.

## ... AVEC NOS ALLIÉS AUX É.-U.

Tout comme on taxe malicieusement d'anti-sémitisme toute opposition à l'occupation israélienne de la Palestine, les mouvements anti-guerre se font taxer d'anti-américanisme. Arguments fallacieux, puisque nos prises de position visent les politiques de ces États et non leur population, elle-même menacée par ces politiques.

D'ailleurs, il y a de nombreux exemples de la vitalité de la résistance aux États-Unis mêmes :

- ▶ les millions d'adeptes des livres et des films de Michael Moore;
- ▶ les centaines de milliers de personnes mobilisées à l'appel de grandes coalitions, dont *United for Peace and Justice* et ANSWER;
- ▶ les Bill of Rights Defense Committees, une initiative citoyenne suite à l'adoption du Patriot Act et qui a réussi jusqu'ici à faire déclarer trois États et 258 villes et comtés *Zone sécuritaire pour les libertés civiles* (dont New York, Los Angeles, Chicago, Washington et Dallas);
- ▶ les bibliothèques qui détruisent leurs fichiers pour s'assurer que le FBI ne puisse espionner leurs usagers;
- ▶ *Military Families Against the War* et les associations de vétérans contre la guerre;
- ▶ *September 11th Families for Peaceful Tomorrows*, regroupées pour dénoncer l'utilisation de la mort de leurs proches pour justifier les guerres menées par leur pays.

Pour elles, pour eux et pour la vaste majorité des colocataires de notre planète, le choix est clair face au péril qui menace notre demeure commune : résistance et solidarité. ■

NEW YORK



LES BLEUETS



MONTREAL



L'OUTAOUAIS



QUÉBEC



## NOTES

\* Tiré des paroles de la chanson *Le Déserteur* de Boris Vian.

\*\* Michael Moore, *Dude, Where's My Country?*, Warner Books, p. 103 (traduction libre).